

Déclaration liminaire des élus CGT-SUD, CFDT-CFTC, CFE-CGC, FO au CTR du 3 juillet 2019

Monsieur le Président du CTR,

Aujourd'hui l'un des points de ce CTR concerne l'harmonisation des règlements intérieurs dont l'ensemble des organisations syndicales avaient demandé le report. Ce sujet, vous pouvez le constater autour de vous, préoccupe fortement les agents. Or, vous avez décidé de le maintenir à l'ordre du jour sans réelle discussion et dans des délais express. L'ensemble des organisations syndicales estime qu'il n'y a pas eu de dialogue sur ce projet et que le temps imparti ne permet pas de le traiter sérieusement. L'ensemble des organisations syndicales est ouverte à ce dialogue alors que la direction souhaite l'engager après le vote de la circulaire.

Nous ne comprenons pas comment aborder en premier la circulaire et le règlement-type sans discussions sur les modalités, par exemple les rythmes de travail et les délais de route. Ces discussions n'ont pas encore eu lieu. Nous exigeons la tenue de réunions du CTR sur ces dispositions avant de voter la circulaire, car nous ne pouvons pas nous prononcer sur un texte partiel.

Pour cela, nous vous demandons de nous proposer un calendrier débouchant sur la validation de l'ensemble des documents de cadrage national et qui permette de construire collectivement un ensemble cohérent. Nous demandons également à disposer pour ces réunions des fiches d'impacts des modifications envisagées (jours de fractionnement, récupérations, ...) et par souci de transparence pour les agents qu'elles soient clairement affichées.

Au vu de ces éléments, l'ensemble des organisations syndicales vous demandent de reporter le point sur les règlements intérieurs de l'ordre du jour de ce CTR.